

I. AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/2017 /F/2017 POUR LA FOURNITURE DES MEDICAMENTS, PETIT MATERIEL MEDICO-CHIRURGICAL, ACCESSOIRES PHARMACEUTIQUES ET REACTIF DE LABORATOIRE A L'HOPITAL PRINCE REGENT CHARLES (HPRC).

Date de publication : le 17 / 5 / 2017

Date d'ouverture des offres: le 19 / 5 / 2017.

OBJET

1. L'Hôpital Prince Régent Charles (HPRC) invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés, à présenter leurs offres pour la fourniture des médicaments, petit matériel médico-chirurgical, accessoires pharmaceutiques et réactif de laboratoire à l'HPRC, selon les spécifications administratives et techniques contenues dans le présent Dossier d'Appel d'Offre (DAO).

FINANCEMENT DU MARCHE

2. Le marché est financé à 100% par le Budget de l'HPRC, exercice 2017.

SPECIFICATION DU MARCHE

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National (AOO) tel que défini dans le Code des marchés publics.

4. Les fournitures prévus dans le cadre de ce marché est en 4 lots:

- Lot 1 : Produits pharmaceutiques ;
- Lot 2 : Petit matériel médico-chirurgical ;
- Lot 3 : Accessoires pharmaceutiques ;
- Lot 4 : Réactif de laboratoire.

5. L'ensemble des fournitures sont à livrer dans un délai maximum de 60 jours.

CONDITION DE PARTICIPATION

6. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales possédant les conditions techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

7. Ne peut participer à l'appel d'offres, tout soumissionnaire concerné par article 55 du Code des Marchés Publics.

CONSULTATION ET OBTENTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

8. Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu et consulté tous les jours ouvrables de 7 h 30' à 15 h 30' aux adresses ci-après:

JCNN

HPRC, sis avenue de l'hôpital
BP 570 BUJUMBURA - BURUNDI
Tél. (257) 22 22 84 35, (257) 22 22 65 60, FAX (257) 22 21 39 65

9. L'Achat du DAO est fixé à **CINQUANTE MILLE FBU (50 000 FBU)**. Le DAO pourra être obtenu à la Direction de l'HPRC moyennant dépôt d'un bordereau de versement de **VINGT CINQ MILLE FBU (25 000 FBU)** au compte N° 1123/102 ,ouvert à la BRB au nom de l'HPRC et d'un bordereau de versement de **VINGT CINQ MILLE FBU (25 000 FBU)** sur le compte N°1101/001.04 ouvert à la BRB. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

PRESENTATION DES OFFRES

10. Les soumissionnaires peuvent déposer leurs offres pour un ou plusieurs lots et l'attribution se fera item par item dans un lot.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission UN **MILLION DE FRANCS BURUNDAIS (1000 000 FBU)** par lot sous forme de garantie bancaire, délivrée par une banque agréée et établie suivant le modèle : en **Annexe III**. Son absence est cause du rejet lors de l'analyse.

12. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 19/06/2017 à 9h00. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

VALIDITE DES OFFRES

13 . Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES OFFRES

14. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 19/06...2017 à 9h00.

15. Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

SEANCE D'OUVERTURE

16. Les offres seront ouvertes le 19/06/2017 à 9h30min en présence des soumissionnaires ou de leur représentant qui le souhaitent et d'un représentant de la DNCMP dans la salle des réunions de la Direction de l'HPRC en date et heure mentionnées. Le procès verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP.

Jenn

CRITÈRES DE QUALIFICATION

17. Les offres doivent comprendre les documents suivants :

L'offre technique :

- a) la caution de soumission d'un montant de UN MILLION DE FRANCS BURUNDAIS (1000 000 FBU) par lot sous forme de garantie bancaire ;
- b) les preuves d'achat du dossier d'appel d'offres portant le numéro du DAO ;
- c) l'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes délivrée par l'OBR en original ;
- d) le certificat d'immatriculation fiscale (NIF);
- e) l'attestation de non redevabilité délivrée par l' INSS en cours de validité en original;
- f) le soumissionnaire doit avoir une adresse fixe connue ;
- g) l'acte d'engagement suivant le modèle en annexe IV ;
- h) l'attestation de non faillite délivrée par le Tribunal du Commerce en cours de validité;
- i) les spécifications techniques .

L'offre financière :

L'offre financière comprendra :

- a) le bordereau des prix offerts en six exemplaires selon le modèle en annexe II ;
- b) l'acte de soumission suivant le modèle en annexe V ;
- c) le délai d'exécution.

NB : L'absence ou la non-conformité de l'un de ces documents entraîne le rejet de l'offre lors de l'analyse.

Adresse

18. L'adresse à laquelle il est fait référence est indiquée ci-dessus.

Fait à Bujumbura, le 16/5/2017

LE MEDECIN DIRECTEUR DE L'HPRC

Dr Christine Nina NIYONSAVYE

